



Lettre AFPS n°6 / Novembre-Décembre 2010

Quelques mots du président

Texte rédigé par Philippe BISCH - président de l'AFPS

L'activité de l'AFPS a été très importante au cours de l'année qui vient de se terminer. Cela est dû en partie, hélas, au terrible séisme d'Haïti et aux autres séismes qui se sont produits. Mais aussi, parce que les différentes activités de notre association ont été particulièrement vivantes. Le CAREX a atteint son régime de croisière et a lancé plusieurs actions dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le Conseil. Les groupes de travail du CST ont progressé significativement et plusieurs guides ont été finalisés ; ils permettront aux acteurs de la construction de mieux s'approprier les techniques du génie parasismique pour une mise en pratique plus efficace.

2011 devrait se situer sur la même trajectoire, de nouvelles tâches sont à aborder, notamment pour la bonne application pratique des dispositions des règles, mais également dans l'approfondissement de nos approches socio-économiques pour optimiser la prévention du risque.

Puisque nous ne pouvons pas espérer que la Terre s'arrête de trembler en 2011, souhaitons au moins que les mesures de protection que notre association promeut puissent protéger le mieux possible les populations concernées.

Au nom du bureau et du conseil, j'adresse mes vœux à chacun des membres pour qu'il passe une excellente année 2011.

Notre association vit de l'activité bénévole de ses membres, qui apportent leur savoir et leur envie de partager et y trouvent en retour un enrichissement intellectuel et la satisfaction de participer à une action des plus utiles socialement. N'hésitez donc pas à apporter votre contribution aux groupes de travail du CST et du CAREX.

Vie de l'association

Journée du Plan Séisme du 13 décembre 2010

Texte rédigé par Philippe BISCH - président de l'AFPS

Le 13 décembre 2010 s'est tenue à la Cité de l'Architecture de Paris la journée technique annuelle du Plan Séisme. Il s'agissait d'une part de faire le bilan de ce plan qui se termine, d'autre part d'examiner les perspectives d'actions futures en prolongement du plan.

A cette journée étaient conviés quelques partenaires du plan extérieurs à l'administration, dont l'AFPS. Eric FOURNELLY, le responsable des missions, avait été invité à faire un exposé sur le retour d'expérience associé aux missions post-sismiques organisées par l'AFPS.

Le Plan Séisme était articulé autour de quatre grands chantiers, chacun comportant plusieurs ateliers :

- Mieux informer, former et connaître le risque ;
- Améliorer la prise en compte du risque sismique dans les constructions ;
- Concerner, coopérer, communiquer ;
- Contribuer à la prévention du risque tsunami.

Le Plan Séisme Antilles est venu s'ajouter à ces premières orientations et est géré indépendamment du plan national.

L'AFPS a pris sa part dans les différentes actions lancées par les ateliers du plan.



Nos coordonnées : <http://www.afps-seisme.org> et afps@mail.enpc.fr

Le groupe de travail n°2 du Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs (COPRNM) relatif à la prévention du risque sismique en France, auquel l'AFPS a participé, avait été chargé au cours de 2010 de formuler un avis sur le bilan du plan séisme et de formuler des recommandations pour l'avenir. Son rapport est en cours de validation, mais ses principales conclusions ont pu être exposées lors de la journée. Il est apparu que des avancées significatives ont été faites, mais des progrès possibles sont identifiés, notamment dans la prise en main de la prévention par les collectivités locales et les acteurs professionnels.

Pour l'avenir, un gros travail de préparation a été fait, puisque des ateliers de réflexion avaient déjà été organisés lors de la journée technique de 2009, qui avait permis de dégager des orientations. Le COPRNM a de son côté mis en évidence des évolutions souhaitables s'organisant autour des thèmes suivants :

- Mise en place d'une gouvernance souple et efficace.
- Mobiliser les collectivités territoriales et sensibiliser le grand public.
- Développer de nouvelles pratiques chez les professionnels pour les constructions neuves et le suivi du bâti ancien.

La matière existe donc pour initier un nouveau plan séisme à la suite de celui qui se termine, mais la décision finale est entre les mains du gouvernement.

Pour de plus amples détails sur le déroulement du plan séisme et ses résultats et pour prendre connaissance des exposés faits lors de la journée technique, consultez le site du plan séisme :

<http://www.planseisme.fr>

Bilan des activités 2010 du CAREX

Texte rédigé par Ghislaine VERHIEST-LEBLANC – présidente du CAREX, Thierry WINTER – vice-président du CAREX et Wolfgang JALIL – ancien président du CAREX et membre du Conseil

Les principales actions du CAREX de décembre 2009 à décembre 2010 ont été :

- La création d'un espace intranet relatif au CAREX :

Cet espace est accessible en se connectant en tant que membre de l'AFPS sur le site internet.

Les membres de l'AFPS (ou seuls les membres du CAREX selon les dossiers consultés) ont accès en lecture et téléchargement aux documents mis en ligne.

- La création et l'élaboration de la lettre électronique AFPS :

La mission du CAREX a consisté à :

- définir le principe et l'architecture de la lettre électronique de l'AFPS (fréquence, mise en ligne, diffusion électronique. Ces principes ont été discutés et validés en réunion du CAREX. Ce travail a donné lieu également à des validations par le bureau de l'AFPS et par les 3 membres du comité éditorial du site de l'AFPS.
 - piloter la rédaction de la lettre sur l'année 2010;
 - créer un espace dédié à la lettre de l'AFPS sur le site internet : sur la page d'accueil et dans l'onglet AFPS.
- L'élaboration d'outils de communication relatifs à l'AFPS :

Le CAREX a élaboré un flyer et un marque page relatifs à l'AFPS. Après validation du Conseil, le flyer (recto en français, verso en anglais) a été publié et mis en ligne sur le site internet de l'AFPS.



Nos coordonnées : <http://www.afps-seisme.org> et afps@mail.enpc.fr

- Participation à un plan d'actions « sécurité civile » :

Le CAREX s'est rapproché de la DSC afin d'étudier les stratégies possibles pour un plan d'actions «sécurité civile» de l'AFPS.

A ce jour, divers éléments cadre ont été récupéré et ont fait l'objet de discussions au sein du CAREX en vue de la signature de conventions cadre permettant notamment la mobilisation de volontaires pour la conduite de diagnostic d'urgence. Ce travail est effectué en relation avec le GT Urgences guadeloupéen piloté par Claude HAUSS et sa déclinaison locale pilotée par Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC.

- La participation du CAREX aux réflexions relatives au grand prix d'architecture parasismique :

Le CAREX a participé en 2009-2010 aux premières réflexions concernant la création d'un grand prix d'architecture parasismique. Ce grand prix pourrait voir le jour en 2011.

- Les groupes de travail du CAREX :

Afin d'avancer sur des thématiques spécifiques, le CAREX s'est doté de groupes de travail :

- un groupe « Devenir de l'AFPS » piloté par Thierry WINTER. Ce groupe a produit un document de bilan et de perspectives en 2009. Ce groupe devrait être réactivé en 2011 et élargi aux membres du CST et du Conseil. Les membres de l'AFPS seront consultés en 2011 dans le cadre des travaux de ce groupe ;
- un groupe « sensibilisation du grand public » piloté de Ludvina COLBEAU. Ce groupe mixte CST/CAREX.
- un groupe « Messages aux Maires » piloté par Guy JACQUET ;
- un groupe « Sensibilisation des écoliers au risque sismique » piloté par Jean-Sylvain MAGAGNOSC et Jacky MAZARS ;
- un groupe « dossier de presse et doctrine parasismique » piloté par Jean-Pierre MENEROUD.

Wolfgang JALIL, après avoir œuvré à la création du CAREX et l'avoir présidé pendant plusieurs années, a rejoint le Conseil de l'AFPS. Lui succède, en tant que présidente du CAREX, Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC. La vice-présidence du CAREX a été confiée à Thierry WINTER.

Le CAREX travaille aujourd'hui à la formalisation d'une lettre de mission explicite encadrant ses actions ainsi qu'à une feuille de route traçant les objectifs et les critères d'atteinte sur 2011. Ses éléments seront disponibles prochainement sur le site internet de l'AFPS. Un rapport d'activités sera également mis en ligne annuellement sur l'espace « CAREX » du site web.

Colloque AFPS 2011

Nous vous rappelons que la date limite des dépôts de résumés pour le colloque AFPS 2011 est le : 14 février 2011.

Pour vous inscrire et déposer votre texte (500 mots), veuillez vous connecter sur le site du colloque : <http://www.afps-seisme.org/colloque2011>

ou bien directement sur la page de dépôt des résumés :

<http://www.afps-seisme.org/index.php/fre/AFPS/Colloque-2011/Depot-de-resumes>



Nos coordonnées : <http://www.afps-seisme.org> et afps@mail.enpc.fr

Parole donnée aux membres de l'AFPS

Appel à contribution

Texte rédigé par Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - présidente du CAREX

Vous êtes membres de l'AFPS et souhaitez évoquer un sujet au sein de la lettre de l'AFPS dans la partie « parole donnée aux membres de l'AFPS ».

Merci d'envoyer vos propositions d'articles accompagnés d'illustrations à l'adresse suivante : lettre-afps@hotmail.fr.

Le parasismique « low cost » des pays les moins développés : « les matériaux lourds qui tuent ! »

Texte rédigé par Wolfgang JALIL – ancien président de l'AFPS et membre du Conseil

Parmi les régions de la terre les plus sismiques, un grand nombre se trouvent dans les pays les moins développés, et les plus pauvres.

Or, rappelons que ce ne sont pas les séismes qui tuent, mais les matériaux lourds que l'homme utilise pour ses habitations (béton, parpaings, briques, etc).

En 1970, le séisme du Pérou a fait plus de 70000 péruviens morts écrasés par les murs lourds et friables en pisée traditionnel. Les briques peu chères séchées au soleil s'étaient fissurées dès les premiers mouvements du sol, puis les toitures s'écroulèrent avec les répliques.

D'autres exemples peuvent être cités.

- Haïti : 20 secondes, 225000 morts et plus d'un million de sans abris. Ce pays n'avait pas les moyens de s'offrir les quelques chaînages nécessaires ;
- Par contre, au Chili, avec une magnitude de 8,8 en février dernier, l'application des normes parasismiques a sauvé des milliers de personnes.

Mais peut-on encore construire parasismique, ou presque, avec un coût encore inférieur aux 1 à 5 % du coût total de la construction ? Oui, avec des matériaux locaux bon marché, tels que le pisée, les bottes de paille, etc.

Après le séisme de 2005 au Pakistan, Dorcey Donavon, ingénieure Californienne, a entrepris de construire des habitations en bottes de paille, et avec des toitures légères en ossature bois avec une tôle métallique, bien plus légères que le béton.

Et la ductilité ?

Et le bâti ancien ?

Les murs en pisée existants sont renforcés par du grillage en plastique, sous une couche de plâtre : en cas de sollicitations sismiques, ils se fissurent mais ne s'effondrent pas, et les habitants ont le temps de fuir.

Depuis 2007 au Pérou, 2500 maisons ont été renforcées par du grillage en plastique.

Au Pakistan, les bottes de paille compressées sont maintenues par des filets en nylon et prises entre des couches de plâtre.

D'autres chercheurs indiens testent des maisons en béton renforcées avec des bambous ou de l'eucalyptus.

Enfin, à l'université d'Etat du Colorado, John Van de Lindt teste un prototype, destiné à l'Indonésie, de maison posée sur des appareils d'appuis rudimentaires, constitués de vieux pneus remplis de sacs de sable et de cailloux. Ils pourraient réduire le mouvement d'environ 20 %.



Nos coordonnées : <http://www.afps-seisme.org> et afps@mail.enpc.fr

Evènements passés

Journée de la Mission Risques Naturels (MRN) du 19 novembre 2010

Texte rédigé par Roland NUSSBAUM – directeur de la MRN et membre du CAREX

A l'occasion de son 10ème anniversaire, la Mission Risques Naturels (MRN) a organisé le 19 novembre 2010 une journée de dialogue entre la profession de l'assurance et les autres parties prenantes de la prévention et la gestion des risques naturels.

Ce colloque, intitulé « Rôle des assureurs pour la connaissance et la prévention des risques naturels - Partenariats public privé, du local au global » a réuni 280 participants. L'auditoire était composé à 55% d'assureurs de multiples sociétés, de 22% d'élus et de représentants de l'administration nationale et territoriale, 8% d'associations, 6% de professionnels, 6% d'enseignants-chercheurs, ainsi que des invités internationaux et quelques journalistes.

Le programme de cette journée et les différentes interventions sont consultables sur <http://www.mrn.asso.fr/content/colloque-mrn-19112010>.

Demi-journée « Installations nucléaires et risque sismique – Regard sur la plate-forme de Marcoule » le 7 décembre après-midi à l'Université d'Avignon

Texte rédigé par Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC – ASN Marseille, présidente du CAREX et Pierre SOLLOGOUB – membre du Conseil

Mardi 7 décembre 2010, s'est tenue à l'université d'Avignon, et à l'initiative de la division de Marseille de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), de la Société française d'énergie nucléaire (SFEN) Languedoc-Roussillon - Vallée du Rhône et de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV), une après-midi d'information et d'échanges sur la prise en compte du risque sismique dans les installations nucléaires de Marcoule.

Cette réunion publique s'adressait aux particuliers, aux associations et aux professionnels qui souhaitent s'informer et s'exprimer sur la prise en compte du risque sismique dans les installations nucléaires. Ses objectifs étaient :

- de présenter le rôle des différents acteurs du nucléaire (exploitants nucléaires, autorité, experts,...);
- de dresser un bilan du niveau de risque ainsi que des actions menées et à venir sur les sites nucléaires implantés dans le sud-est de la France ;
- d'échanger avec le public pour faire progresser la transparence.

Elle a regroupé plus 180 personnes de tout horizon : exploitants, CLI, scientifiques, associations, chercheurs à l'université.

La CLI de Marcoule, l'ASN, l'ASND, l'IRSN et l'AFPS ainsi que les exploitants nucléaires (CEA, AREVA et EDF/SOCODEI) de Marcoule se sont succédés pour exposer les principales attentes, exigences, avancées et perspectives en matière de prise en compte du risque sismique dans la sûreté des installations nucléaires. Pierre SOLLOGOUB, membre du Conseil, est intervenu au nom de l'AFPS pour présenter les missions et activités de notre association. Il a notamment insisté sur le rôle de l'AFPS en termes de veille et d'intégration pluridisciplinaire des données liées au comportement sismique des constructions, des installations industrielles et, plus généralement, de la société. Nombreux étaient les membres de l'AFPS présents à cette conférence ; certains d'entre eux intervenaient au nom de leur entité d'origine.



Nos coordonnées : <http://www.afps-seisme.org> et afps@mail.enpc.fr



Intervention de Pierre SOLLOGOUB le 7 décembre 2010

Si l'après-midi fut dense, cette réunion a tout de même permis plusieurs échanges avec la salle. La nature des questions posées et la teneur des discussions ont démontré l'intérêt du public sur le sujet, la pédagogie des interventions réalisées et la nécessité de tels débats pour progresser dans la gestion partagée des risques.

Cette manifestation faisait suite à la journée d'échanges organisée le 4 février 2010 à Marseille, intitulée "Installations nucléaires et risque sismique dans le sud-est de la France – l'ASN ouvre le débat pour faire progresser la sûreté", qui concernait essentiellement le centre de Cadarache et le site du Tricastin.

Vous pouvez retrouver le programme de la journée, les supports d'intervention et les actes de la conférence sur : <http://www.journeesisme-asnmarseille.com>.

Evènements à venir

"Le risque sismique dans la construction : quels enjeux, quelles implications pour les acteurs de la construction?"

L'Ecole des Ponts, avec le parrainage de l'Association Française de Génie Parasismique, vous propose une journée d'études : "Le risque sismique dans la construction : quels enjeux, quelles implications pour les acteurs de la construction?". Cette journée aura lieu le lundi 28 mars 2011, à Paris, au SMABTP.

Depuis octobre 2010, la réglementation parasismique en France a changé : 2 décrets renouvelant cette réglementation et un arrêté d'application relatif aux bâtiments ont été signés et publiés au journal officiel.

D'autres arrêtés relatifs aux ponts, à certains équipements et aux installations classées devraient suivre. Quels enjeux, quelles évolutions inévitables sont à attendre pour les acteurs de la construction ?

Pour toute inscription, vous pouvez télécharger un bulletin d'inscription

Contact : Pascale de CLERCK, tel 01 44 58 27 39 - pascale.de_clerck@enpc.fr